

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

**Décision VAL n° 2013-28 du 30 juillet 2013 portant délégation de pouvoirs du directeur
du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL) au responsable de site**

NOR : TRAT1322679S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du département VAL,
Vu les articles L. 2142-1 et suivants du code des transports ;
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la
région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs VAL n° 2012-23 consentie le 6 avril 2012 au directeur du département
VAL par le président-directeur général de la RATP,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation au responsable de site Bourdon-Bastille, à l'effet d'exercer pour les établisse-
ments physiques suivants :

- Abbé-Grégoire, 7-9, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris ;
- Bourdon (administratif et restaurant), 21-23, boulevard Bourdon, 75004 Paris ;
- Bourdon PCC, 21-23, boulevard Bourdon, 75004 Paris ;
- Bourdon MRB, 16, rue Crillon, 75004 Paris ;
- La Cerisaie, 5, rue de la Cerisaie, 75004 Paris ;
- Réaumur 49 (centre médical), 49-49 bis, rue Réaumur, 75003 Paris, et 88-90, boulevard Sébas-
topol, 75003 Paris ;
- Damesme, 7-9, rue Damesme, 75013 Paris ;
- Étienne-Dolet - Malakoff, 90, rue Guy-Môquet, 92240 Malakoff ;
- Italie - Abel-Hovelacque, 10-16-32, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris ;
- Jules-César, 8, rue Jules-César, 75012 Paris ;
- Lachambeaudie, 18, place de Lachambeaudie, 75012 Paris ;
- La Motte-Picquet, 135, boulevard de Grenelle, 75015 Paris ;
- Montrouge-Montsouris (médical), 72, rue du Père-Corentin, 75014 Paris ;
- Montrouge-Montsouris (restaurant), 125, rue du Général-Leclerc, 75014 Paris ;
- Necker, impasse de l'Enfant-Jésus, 75015 Paris ;
- Orsay ADT 91/78, 5, rue Guy-Môquet, 91400 Orsay ;
- Picpus (médical), 26, boulevard de Picpus, 75012 Paris ;
- Picpus (restaurant), 1-3, centre Montempoivre, 75012 Paris ;
- Porte d'Orléans (médical), 72, rue du Père-Corentin, 75014 Paris ;
- Porte d'Orléans (BUS/NEF), 71-73, rue du Père-Corentin, 75014 Paris ;
- Porte d'Orléans (restaurant), 125, rue du Général-Leclerc, 75014 Paris ;
- Porte de Versailles (médical), 61-37, boulevard Victor, 75015 Paris ;
- Rampon, 3, rue Rampon, 75011 Paris ;

- Tombe-Issoire 40, 40, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris ;
 - Desnouettes (PCC L12), 43 *bis*, rue Desnouettes, 75015 Paris ;
 - Victor-Considérant - Raspail, 10, rue Victor-Considérant, 75014 Paris,
- dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur, les fonctions de responsable de site.

Article 2

Le délégataire assumera toutes les responsabilités, notamment pénales, que la loi ou les règlements mettent à la charge du chef d'entreprise, ces responsabilités étant expressément déléguées en même temps que les pouvoirs correspondants.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 30 juillet 2013.

Le directeur du département VAL,
R. FEREDJ